

## Emploi

## LA DOUBLE PEINE DES «NI-NI»

Les «ni-ni» sont les jeunes ni étudiants, ni employés, ni stagiaires. Une nouvelle étude sur cette catégorie de jeunes inactifs au Maroc appelle à revoir les politiques nationales d'emploi.

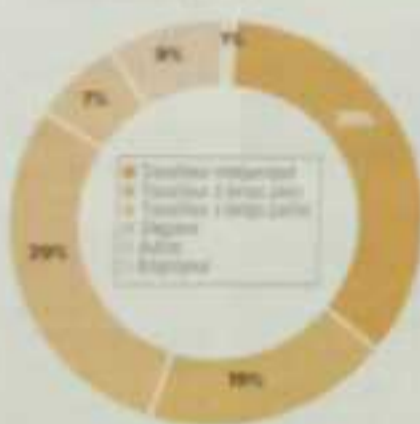


La simple évocation de leur nombre donne des sueurs froides à l'ensemble des composantes de la société. 2,7 millions de jeunes âgés entre 15 et 29 ans au Maroc ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation. Les fameux NEET (Not in Employment, Education or Training) représentent 27,9% au niveau national, selon les données du HCP. Une étude menée par le Centre d'études sociales, économiques et managériales (CESEM) de HEM dans le cadre du projet méditerranéen SAHWA confirme les défaillances du système national d'emploi, qui constitue un facteur d'exclusion supplémentaire de cette catégorie de personnes inactives.

## Idmaj, facteur de précarité

«Le nombre croissant de jeunes qui ne travaillent pas ou qui ne sont dans le système éducatif est particulièrement inquiétant», rappelle Rabeah Kamal, professeur d'économie à l'Université Hassan Ter de Settat. Cette situation pose la question de l'employabilité de ces 2,7 millions de jeunes. «Les NEET reçoivent peu d'attention dans la plupart des politiques de l'emploi», constate Kamal, qui est également chercheur associé à Economica-HEM. Et d'ajouter : «Les niveaux élevés de chômage chez les jeunes et les conditions d'emploi précaires ont contribué à leur pauvreté et à leur exclusion sociale». Les conclusions de cette étude ont été pu-

## SITUATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES MAROCAINS (2016)



Source : CESEM (www.cesem.ma)

blées dans le nouveau numéro de la revue *Economia* consacré à la question des inégalités. Le premier chiffre de cette étude concerne l'évaluation des NEET au Maroc. Le CESEM évalue leur taux à 35,4% de la population des 15-29 ans, soit 75 points de plus que les chiffres officiels publiés par le HCP. L'étude de Kamal est basée sur les résultats du sondage mené dans le cadre du projet de recherches méditerranéen SAHWA. Ce sondage mené entre 2015 et 2016 couvre un échantillon de 2.000 jeunes marocains (15-29 ans). 39% de cette population est active sur le marché du travail (40% sont employés et 60% sans emploi). «L'emploi des jeunes se caractérise par une grande précarité et une sérieuse fragilité», décrit l'économiste Kamal. Les programmes de soutien à l'emploi comme Icmaj n'ont

eu aucun impact sur certains groupes de jeunes qui sont durement touchés par le chômage, en particulier les jeunes hors du circuit scolaire, les chômeurs de longue durée et les jeunes ayant des besoins spécifiques. «Le programme Icmaj ne permet pas aux bénéficiaires d'accéder à la sécurité sociale, ce qui le rend peu attractif», reproche Kamal. Une situation amplifiée par la qualité des emplois créés. Les emplois des jeunes sont dominés par le statut de travailleur indépendant et des emplois à temps partiel (voir graphique). Selon le sondage, 73,3% des 15-29 ans ne sont enregistrés dans aucun système de couverture sociale et ne disposent pas de contrat. Seuls 21% des jeunes sont des employés permanents et 80% travaillent sans contrat ou avec un contrat à temps partiel. L'analyse des moyens de trouver un emploi montre que 63% des jeunes employés ont utilisé le réseau personnel et les relations familiales pour accéder à un travail, à l'exception de ceux qui ont un niveau d'éducation (50%) ont utilisé des canaux ré-



L'amélioration de l'intégration des jeunes doit être conçue comme une responsabilité collective.

guliers tels que les offres d'emploi. Les niveaux de salaires des jeunes sont faibles. 82% des jeunes interrogés gagnent moins de 3.000 DH, et les jeunes femmes touchent des salaires encore plus bas. Pour sortir de cette configuration, cette étude insiste sur la nécessité de mettre en place des politiques volontaristes de soutien à l'emploi. «La proportion toujours croissante des NEET nécessite certes des mesures très coûteuses à prendre, mais qui sont largement compensées par les effets positifs à moyen et long termes», recommande Kamal. Deuxième recommandation : «Les politiques d'emploi pour les jeunes doivent s'appuyer sur des mécanismes de protection sociale qui les visent spécifiquement», ajoute cet économiste. Pour ce dernier, l'amélioration de l'intégration des jeunes doit être conçue comme une responsabilité collective nécessitant l'implication de l'ensemble des acteurs (pouvoirs publics, partenaires sociaux et organisations de jeunes).

Par SALAHEDDINE LEMAIZI  
s.lemazi@cesem.ma

## La triple peine des femmes «NEET»

L'analyse basée sur le genre montre que les inégalités subies par les jeunes femmes continuent d'être importantes. L'exclusion du système éducatif et du marché de la formation et de l'emploi touche durement les femmes. Selon les données du HCP, 45,1% des jeunes femmes (15-29) se trouvent dans cette catégorie, alors que chez les jeunes hommes, ce taux est de seulement 11,4%. Les estimations du CESEM rejoignent ces proportions inquiétantes (24,3%/H et 43,5%/F).